

Le Comité permanent des finances MATIÈRES

a l'honneur de présenter son

REMERCIEMENTS	ix
PRÉAMBULE ET RÉSUMÉ	xiii
HUITIÈME RAPPORT	
LISTE DES RECOMMANDATIONS	xvii
INTRODUCTION	1
Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité a étudié le mandat de la Banque du Canada et la façon dont elle est gouvernée, et en particulier la proposition 17 des propositions gouvernementales pour le renouvellement du Canada, intitulées «Bâtir ensemble l'avenir du Canada», et il a convenu de faire rapport comme suit :	
C. LES FONCTIONS DE LA BANQUE DU CANADA	7
1. La politique monétaire	8
2. Prêteur en dernier ressort	8
3. Émission de billets de banque	8
4. Conseiller et agent financier du gouvernement fédéral	8
5. Autres fonctions	9
D. RESPONSABILITÉ DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	9
CHAPITRE II : MANDAT DE LA BANQUE DU CANADA	13
A. RÉVISION PROPOSÉE DU MANDAT	13
B. À QUOI SERT LA POLITIQUE MONÉTAIRE?	15
C. LES COÛTS DE L'INFLATION	15
D. COÛTS DE LA DÉSFATION	20
E. QUEL DEVNAIT ÊTRE LE MANDAT DE LA BANQUE DU CANADA?	21
CHAPITRE III : GESTION DE LA BANQUE DU CANADA	27
QUESTIONS	27
1. Responsabilité	27
2. Légimité	27
3. Autonomie et inflation	27
AUTRES MODÈLES DE BANQUES CENTRALES	27
A. Le modèle actuel de la Banque du Canada	27
B. Le modèle proposé par le gouvernement fédéral	27
C. Le modèle Lauder	27
D. Le modèle de la banque centrale d'émission	27
E. Le modèle allemand	27
F. Le modèle japonais	27
G. Le modèle britannique	27
H. Le modèle de la Communauté européenne	27
LES AUDIENCES DU COMITÉ	27
LE MODÈLE PROPOSÉ PAR LE COMITÉ	27
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS	29